

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Commune
Compte-rendu de la rencontre du 28 mai 2024
 À l'hôtel Francis à New Richmond et en visioconférence

Liste des présences¹ :

Organisation	Représentant-e-s	Présence (X)
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synnott	X
Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc.	Ronald Cormier	X
Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc.	Marie-Pier Ayotte	X
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Simon Gosselin	
Bois CFM (coopérative forestière Matapédia)	Simon Roy	
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapsca)	Vanessa Bouffard Thibault Jean-François Desbiens	X
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	X
Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie (CENG)	Yves Briand	X
Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Julie Leblanc Catherine Dutil	X
Conseil régional de l'environnement GIM	Christian Besnier Mia Larochelle	X X
Coop accès Chic-Chocs	Bruno Béliveau	
Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée	Gino Chicoine	
Coopérative des travailleurs forestiers Eaubois	Dominic Larrivée Laurie Chicoine	
Coopérative forestière de la Gaspésie	Marilou Légaré	
Damabois Division Cap-Chat	Denis Bernier Geneviève Bernier	
Damabois Division St-Damase	Denis Bernier Geneviève Bernier	
Destination Chic-Chocs inc. (rivière Sainte-Anne)	Denis Duteau	X
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Michel Desrosiers	
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Anthony Assels	X
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Mathieu Vallière	X
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Antoine Gagnon-Poiré Myriam Bergeron	X
Gaston Cellard inc.		

Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché Larocque Steve Leblanc	X X
Groupe Lebel, Division Nouvelle	François Godin	X
Groupement agroforestier de la Ristigouche	François Bélanger	
Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	Pierre-Luc Desjardins	
Groupement forestier coopératif de la Péninsule	Brian Lequesne David Paradis	
Groupement forestier coopératif Shick-Shock		
Groupement forestier Rocher Percé inc.	Sylvain Réhel	
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	*	
MRC Avignon	Laurent Nadeau	
MRC Bonaventure	Dany Voyer Christian Grenier	X
MRC de la Côte-de-Gaspé	Daniel Harbour Pascal Caron Savard	X
MRC de la Haute-Gaspésie	Charles-Philippe Laflamme Maryse Létourneau	X
MRC de la Matapédia	Mario Turbide	
MRC de la Matanie	Eugénie Arsenault	X
MRC le Rocher Percé	Louis Babin Christine Roussy	X
Multicèdre	Marc-André Robert	
Parc national de la Gaspésie	Auréli Rivard	
Parc national Forillon	Mathieu Côté	X
Pourvoirie Falls Gully	Stéphane Cloutier	
PRAU Gesgepegiag	Ken Arsenault Éric Boudreau	X
PRAU Gespeg	Frédéric Huet	
PRAU Listuguj	Martin Cummings	
Reboiseurs de la péninsule		
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Dany Scott	X
Regroupement restauration des trois rivières Pabos	Daniel Huard Douglas Hunt	
Réserve faunique de Port-Daniel	Yves Briand	X
Réserve faunique des Chic-Chocs	Samuel McInnis Major	
Rosario Poirier inc.	Luc Poirier	

Sappi		
Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon Jean-Marc Hardy	X
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	
Société Cascapédia inc.	Marc-André Bernard Éric Boudreau	X X
Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Antoine Tasset	
Société de gestion de la rivière Grand-Rivière	Maureen Mercier	
Société de gestion de la rivière Madeleine	Mario Chouinard	
Société de gestion des rivières de Gaspé inc.	Rémi Lesmerises	X
Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Louis Laflamme	
Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Claude Fecteau	
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	X
Yoland Laflamme inc.	Charles-Philippe Laflamme	X
ZEC Baillargeon	Dave Adams	
ZEC des Anses	Douglas Murphy Denis Michaud	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Steve Bujold ; Jason Argouin ; Annie Malenfant ; Étienne Guillemette ; Mélanie Gaudette ; Marc-André Delorme; Catherine Brunet ; Robin Besançon ; Hutteau d’Origny

BMMB : Emmanuel Gendron

Invité.es : Sylvia Wood, Claude Samsons, Olivier Perrotte Caron, Cédric Fournier, Geneviève Lejeune, Louis-Alexandre Giasson

TGIRT : Guillaume Berger-Richard ; Geneviève Hamelin

¹ À noter que les présences en conférence virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d’une séance en présentielle. Ainsi, les gens indiqués comme présents l’ont été durant un moment lors de la rencontre mais pas nécessairement tout au long de celle-ci. N’hésitez pas à me faire part d’une erreur dans les présences.

Point	Discussions
<p>1. Ouverture de la rencontre</p> <p>Tour de table</p> <p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>L'ouverture de la rencontre se fait à 9 h 02</p> <p>Un tour de table est fait</p> <p>Rappel de l'adoption de la procédure d'assemblée</p> <p>L'ordre du jour est lu</p> <p>On demande d'ajouter l'adoption du VOIC Composition végétale, étant donné qu'aucun retour n'a été fait sur le sujet, tel que convenu à la dernière TGIRT. <i><u>La proposition est adoptée</u></i></p> <p><i><u>L'ordre du jour est adopté tel que modifié</u></i></p>
<p>2. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière TGIRT</p>	<p>Présentation du compte rendu de la rencontre du 13 février 2024</p> <p>Remplacement de structure d'âge par structure interne dans le budget participatif.</p> <p><i><u>Le compte rendu est adopté tel que modifié.</u></i></p>
<p>3. Suivis</p>	<p>Accéder à la présentation générale en cliquant ici</p> <p>Mise à jour de la politique de remboursement de frais de déplacement Cliquer ici pour accéder à la politique de remboursement des frais de déplacement</p> <p>Guillaume Berger-Richard présente la modification apportée à la politique de remboursement des frais de déplacement.</p> <p><u>Intervention</u> « Est-on obligé de suivre la politique de la MRC de Bonaventure? Pourrait-on se fier au prix de l'essence? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous pourrions établir notre propre politique, mais nous ne pourrions pas aller au-delà de ce qui se fait au Conseil du Trésor. La MRC de Bonaventure suit à peu près les recommandations du Conseil du Trésor, alors nous avons décidé de suivre sa politique pour simplifier le calcul. • Steve Bujold vérifiera les contraintes liées à la politique de remboursement des frais de déplacement. <p><i><u>La mise à jour est adoptée telle que présentée</u></i></p> <p>Mise à jour du sondage de satisfaction</p>

[Cliquer ici pour accéder au nouveau sondage de satisfaction](#)

Guillaume Berger-Richard présente le nouveau sondage de satisfaction, et souligne que cinq minutes est prévu à l'ordre du jour pour le remplir.

Steve Bujold explique qu'il y a toujours une volonté d'améliorer le fonctionnement des TGIRT. Il est donc important que les membres s'expriment et communiquent les améliorations possibles afin d'appuyer les modifications et les demandes.

La mise à jour est adoptée telle que présentée.

Mise à jour des règles de fonctionnement et de composition

[Cliquer ici pour accéder aux règles de fonctionnement et de composition](#)

Guillaume Berger-Richard présente les modifications apportées aux règles de fonctionnement et indique l'endroit où consulter la liste des dernières mises à jour.

Steve Bujold invite les membres à lire ou à relire le document afin de se familiariser avec le fonctionnement des TGIRT.

La mise à jour est adoptée telle que présentée.

Bilan du budget participatif 2023-2024

Voir présentation à la page 10, 11 et 12

Guillaume Berger-Richard fait le survol du budget participatif 2023-2024.

Budget participatif provisoire 2024-2025

Guillaume Berger-Richard fait le survol du budget provisoire 2024-2025.

Steve Bujold ajoute qu'il reste beaucoup de VOIC à achever, et qu'il y aura donc des choix à faire pour les priorités puisque les surplus ont été dépensés.

Intervention

« Quelle est la fourchette de l'enveloppe? »

- Les projets de plus de 100 000 \$ seraient difficilement envisageables, à moins que les autorités supérieures l'acceptent.

Planification 2024-2025

[Cliquer ici pour accéder à la planification des rencontres 2024-2025](#)

	<p>Guillaume Berger-Richard présente la proposition de planification pour les rencontres de 2024-2025.</p> <p>Comité Voirie : le financement a été accepté. Steve Bujold indique que le PADF sera reconduit, et ne devrait pas être diminué. Tout porte à croire que la planification devrait être correcte. Pour le volet suprarégional, les montants ne devraient pas non plus diminuer.</p> <p>Suivis TLGIRT</p> <p><i>Proposition d'ajouter au comité MHH l'analyse des préoccupations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Type d'intervention sylvicoles en bordure des rivières à saumon et à proximité des pentes fortes</i> • <i>Projet de recherche sur les débits de pointe et de la turbidité de l'eau</i> • <i>Interventions sylvicoles et bonnes pratiques dans les MHB et les milieux humides non-couvert par le RADF</i> <p><i>Proposition d'ajouter au comité Voirie l'analyse des préoccupations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Trouver des alternatives et des moyens pour favoriser l'implantation fermeture</i> • <i>Faire un bilan du plan de gestion de la voirie</i> <p><u>Interventions</u></p> <p>« Il manque une préoccupation sur les traverses de cours d'eau en fonction des lits d'écoulement. Avec tous les kilomètres de chemin en implantation, il y a beaucoup de nouvelles traverses de cours d'eau. On s'éloigne des objectifs du plan de gestion. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il semblerait que ce soit déjà dans les cartons; dans le compte-rendu, on voit que le projet pilote a été effectué sur la 112-62. • Le plan d'action de la TGIRT est élaboré, mais la TGIRT n'avait pas les outils pour le mettre en œuvre, c'est pourquoi la création du comité, le dépôt du projet pilote et l'ajout d'une ressource. • Le Ministère a pris un engagement relativement à la voirie forestière, et ce plan de gestion pourrait être présenté à la prochaine TGIRT. • Cette préoccupation sera analysée et ajoutée à un plan d'action. <p>« La préoccupation selon laquelle on devrait appliquer une bande riveraine aux tributaires des rivières à saumon n'apparaît nulle part. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étant donné que Guillaume Berger-Richard est à temps partiel, les comités avancent plus lentement. • On retient qu'il s'agit d'un enjeu prioritaire qui influence grandement la qualité de l'eau des rivières, alors on en parlera à la rencontre du comité sur les MHH du 31 mai 2024. <p>« Les comités commencent à avoir le dos large; il faudrait que le plan de gestion de la voirie soit discuté en TGIRT. Il faudrait que les actions soient abordées en TGIRT commune »</p>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • C’était prévu que lors de la première rencontre du comité Voirie avec la nouvelle ressource, un bilan serait effectué, puis ramené en TGIRT. <p><i>La proposition est adoptée tel que présentée.</i></p> <p>Suivis TGIRT Commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sortie terrain n’a pas encore été organisée, et il était trop compliqué de visiter tous les types de MHB souhaités. Il est proposé que le comité MHH cible les milieux à visiter. • L’enregistrement du premier atelier sur l’adaptation aux changements climatiques est en cours, mais c’est un travail très long. • TGIRT Commune spéciale AIPL : en cours de planification, celle-ci aura lieu en novembre. • La documentation sur la TBE est en train d’être regroupée et une section sur le site Web sera ajoutée. • Pour le VOIC Structure d’âge, il y a trop de modifications en cours, donc il est impossible de présenter une version nettoyée et finale, mais tous les changements adoptés sont pris en compte. Les suivis de modification du VOIC seront fournis lors de la proposition refonte du VOIC par la délégation. <p><u>Intervention</u></p> <p>« Serait-il possible de téléverser la vidéo sur les changements climatiques en attendant que la présentation soit créée et publiée? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non, puisque des discussions de couloir, notamment, sont enregistrées, donc on ne peut les diffuser.
<p>4. Demande d’accès à l’information</p>	<p>Point sur les demandes d’accès à l’information</p> <p>Steve Bujold souligne que les comptes-rendus des cinq dernières années ont été partagés dans le cadre de la <i>Loi sur l’accès à l’information</i>, et que les futurs comptes-rendus risquent d’être partagés à l’avenir. Les membres doivent donc se questionner sur l’adéquation du format actuel des comptes-rendus.</p> <p>Certains noms ont été caviardés sur les comptes-rendus rendus publics; Steve Bujold pense que la logique est que les noms liés aux organismes privés ont été masqués. Si le nom d’une personne est mentionné dans le compte-rendu et qu’une autre personne porte un nom identique, le nom de l’organisme sera maintenant ajouté entre parenthèses pour éviter toute confusion.</p> <p>Steve Bujold présente l’échange de courriels lié à la demande d’accès à l’information (DAI). Il y a eu une tentative de faire des documents de travail des outils pour élaborer les recommandations et donc, de les garder privés, mais la demande a été refusée. Steve Bujold propose d’avoir deux documents différents, soit un verbatim et un document officiel de recommandations. De cette façon, seules les recommandations qui font consensus seraient d’ordre public.</p>

	<p><u>Intervention</u> « Peut-on faire une DAI pour savoir qui fait la DAI? » Cette information est privée, mais il est possible de savoir combien de DAI ont été faites.</p> <p><u>Proposition : Faire des procès-verbaux et des comptes-rendus, ces derniers étant considérés comme des documents de travail, est adoptée.</u></p>
<p>5. Présentation du BFEC</p>	<p>Cliquer ici pour accéder à la présentation</p> <p>Geneviève Lejeune présente le document sur les possibilités forestières.</p> <p>Annie Malenfant précise que l'importance des VOIC est de justement alimenter les calculs du BFEC. Le travail de la TGIRT n'est donc pas vain, il permet de transmettre les préoccupations régionales.</p> <p><u>Interventions</u></p> <p>« Les changements climatiques sont-ils pris en compte? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'un volet en développement. Ce n'est une question simple. Nous avons une équipe Innovation au BFEC qui se penche sur ce projet de développement, comme la modélisation du carbone et les changements climatiques. Cette équipe travaille sur un modèle plus large, régional, voire provincial. • L'équipe travaille pour l'instant sur une portion de la forêt pour commencer l'élaboration de ce volet. • Pour ce genre de préoccupations-là, il s'agit d'une expertise régionale. Le BFEC n'a pas la science infuse et ne connaît pas toutes les réalités locales. Les membres sont donc encouragés à communiquer leurs préoccupations au BFEC. • Il y a eu récemment un gros atelier sur les changements climatiques, qui a amené à la modification du VOIC sur la composition végétale. Les choses évoluent donc pour tenir compte des changements climatiques. <p>« Est-ce que les risques de feux de forêt sont pris en compte dans le calcul des possibilités? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet enjeu sort du cadre de la présentation d'aujourd'hui. • Pour les feux, l'équipe Innovation procède à une analyse de risques. Le travail de l'équipe est en développement et en cours de perfectionnement. Elle travaille en collaboration avec des chercheurs, et les résultats de leur travail seront transmis, mais on ne saurait dire quand est-ce que ce sera appliqué. <p>« Pour les changements climatiques, certains effets sont à long terme, et d'autres à court terme, comme les chablis. Est-ce que c'est pris en compte? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chablis sont un enjeu récent qu'on connaît encore peu; ces pertes sont toutefois intégrées à la planification. <p>« Dans le cas où vous n'avez pas l'information, mais qu'il y a une forte variabilité interannuelle et que le degré d'incertitude augmente, êtes-vous proactifs et augmentez-vous la mise en réserve? Est-ce que les chiffres des calculs sont publics? »</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Le BFEC fait des analyses de sensibilité, mais ce genre de décision est prise par le Forestier en chef. • En principe, les calculs et les discussions sont publics. • Historiquement, la Gaspésie n'est pas une région très affectée par les feux. <p>« Est-ce que le BFEC a été mandaté par le ministère de vérifier la possibilité d'atteindre la cible de 30 % d'aires protégées? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce serait à vérifier. <p>« De ce que je comprends, tous les VOIC fournis après l'automne ne seront pas pris en compte avant le prochain calcul, c'est bien ça? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les recommandations sont prises en compte, mais celles qui ont trait au calcul de possibilités forestières doivent être envoyées d'ici l'automne, sans quoi ces éléments ne seront pris en compte qu'au prochain calcul. • Les recommandations applicables peuvent être prises en compte dès leur approbation. • Pour qu'une préoccupation soit prise en compte avant le prochain calcul, il faudrait qu'elle soit officiellement déposée par la TGIRT pour qu'un VOIC soit créé. Il est donc peu envisageable qu'une nouvelle préoccupation soit élaborée et adoptée d'ici l'automne. Toutefois, des mesures peuvent être prises administrativement à la suite du calcul afin de l'inclure dans le calcul subséquent.
<p>6. Présentation de la DPF sur l'avancement de la TBE</p>	<p>Cliquer ici pour accéder à la présentation</p> <p>Cédric Fournier fait la présentation sur la TBE.</p> <p><u>Intervention</u></p> <p>« Une carte a été présentée sur les arrosages 2024; est-ce qu'il n'y a aucun arrosage prévu dans l'aire de répartition du caribou? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • En effet, aucun arrosage n'est prévu dans l'aire du caribou pour 2024. On ne sait pas pour la suite quelle sera la marche à suivre. <p>« Dans les zones où il y a des espèces vulnérables, avez-vous analysé les répercussions? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est le BTK qui est utilisé dans le cas de la TBE. Il s'agit d'un insecticide qui doit être ingéré pour fonctionner. Si le cycle de développement d'autres insectes est semblable à celui de la TBE, il pourrait en effet y avoir une incidence. Il n'y a pas de suivi à proprement parler. Il y a un projet de recherche toutefois en Abitibi sur les effets sur d'autres insectes. <p>« Dans un contexte d'aménagement écosystémique, on aura dû prévoir un type d'aménagement qui aurait tenu compte de la TBE. Plus on traite, moins l'écosystème est résilient. Le caribou est d'ailleurs friand de TBE. On comprend qu'on a un besoin pressant de traiter, mais pour le prochain cycle, il serait pertinent de prévoir plutôt que de traiter systématiquement. »</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • On met actuellement des mesures en place pour restaurer l’habitat du caribou, mais on laisse la TBE ravager le milieu. • Il ne faut pas mélanger deux enjeux liés au caribou, soit l’habitat et l’alimentation. • Tous les experts disent que le premier facteur de la diminution de la population de caribou est le rajeunissement de la matrice forestière, il est difficile de comprendre pourquoi on cesse l’arrosage. • L’arrosage est le traitement le moins cher; qu’une décision comme celle-là soit prise et pratiquement passée sous silence est aberrant. <p>« Pourquoi est-ce que l’orientation des autorités a-t-elle changée? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • On ne saurait dire, c’est les informations transmises au Ministère. • La superficie arrosée est sensiblement la même d’une année à l’autre, et on arrose lorsque la nécessité le justifie. <p>« Pourquoi est-ce que le parc de la Gaspésie a auparavant été arrosé et maintenant ne l’est plus? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant plusieurs années, des demandes spécifiques ont mené à l’arrosage de certains secteurs. Maintenant, ces superficies ont été retirées. <p>« D’abord, lorsqu’on parle de l’habitat du caribou, il serait pertinent de préciser de quel territoire on parle. Le parc de la Gaspésie n’est pas la même chose que la zone d’habitat en restauration. Ensuite, il serait pertinent de poser des questions aux spécialistes pour connaître les répercussions réelles de la TBE sur le caribou. »</p> <p>« En principe, selon le document déposé en ligne pour la Stratégie caribou, il serait permis d’utiliser des pesticides pour contrôler les infestations d’insectes. »</p> <p>Guillaume Berger-Richard présente le nouveau formulaire de dépôt d’une préoccupation et invite les membres à l’utiliser, notamment concernant la TBE.</p> <p><i>Proposition de recommandation des membres de la TGIRT Commune :</i> <u>Considérant que le rajeunissement de la matrice forestière est l’un des principaux facteurs du déclin du caribou, nous demandons à connaître la justification derrière le non-épandage dans la zone d’habitat essentiel et à obtenir l’avis des spécialistes du caribou en Gaspésie.</u> <u>La proposition est adoptée</u></p>
7. Refonte des VOIC	<p>VOIC Composition végétale Retour sur la consultation courriel sur le VOIC Composition végétale. Il n’y a eu aucun commentaire, le VOIC a donc été adoptée tel que spécifié dans le courriel de consultation et dans le dernier compte-rendu.</p> <p>Présentation du comité d’experts sur la connectivité Le comité d’experts sur la connectivité est composé de Sylvia Wood, Claude Samson et Olivier Perrotte Caron.</p>

[Cliquer ici pour accéder à son rapport](#)
[Cliquer ici pour accéder à sa présentation](#)

Claude Samson présente.

Guillaume Berger-Richard explique qu'aujourd'hui, ce sont les résultats du rapport qui sont présentés à la Table et non pas le VOIC, les analyses et les commentaires du Ministère.

Proposition de mise à jour du VOIC Connectivité

Interventions

« Est-ce que les données de trappage ont été corrélées? »

- Non. On pourrait se demander si, en identifiant les résultats de la trappe, on trappe plus de martres dans un territoire qu'ailleurs. C'est vrai que ça aurait pu être utilisé, mais nous n'avons pas été là.
- Notre approche visait principalement à calculer la connectivité, ici sur la martre. Cette approche pourra aussi être appliquée à d'autres espèces.
- L'utilisation de données de piégeage pourrait être utile pour valider cette approche.

« Considérant que la martre est une espèce focale, est-ce que c'est nécessaire d'aller aussi loin (dans les recommandations d'amélioration) puisque nous n'avons pas besoin d'avoir des informations précisément pour cette espèce-là? Le résultat le plus optimal pour la martre n'est pas nécessairement le même pour les autres espèces. Il faudrait peut-être trouver un modèle plus universel. »

- Si vous êtes satisfaits avec les suppositions du modèle, il n'y a pas de problème, mais il s'agit de suppositions.
- Si à un certain endroit, on voit qu'une parcelle constitue un endroit à fort connectivité, on pourrait mettre en réserve ce secteur, donc cette décision a une conséquence sur le potentiel de coupe.
- Le rapport est basé sur la littérature, et on ne pense pas que les résultats réels soient bien différents, mais ils auront nécessairement des répercussions sur le calcul des coupes.
- Le rapport est basé sur la supposition que si on répond aux besoins de la martre, on répond aux besoins de plusieurs autres espèces. Il faudrait faire d'autres analyses et d'autres recherches à long terme pour connaître les répercussions réelles sur la martre comme sur d'autres espèces.
- C'est une approche qui évoluera au fil du temps, tout comme les appareils technologiques. Ce qui est proposé ici, c'est une approche améliorée de ce qu'on avait il y a 10 ans.
- La composition de la forêt risque de changer avec les changements climatiques, et il faudra se questionner à savoir si la martre est la meilleure espèce sur laquelle se baser, mais ce choix pourra être révisé.

« Pourquoi l'analyse n'a pas été fait avec le 5^e inventaire? »

- Dans l'analyse qui a été présentée, la photo présentée pour le 4^e inventaire est celle du 5^e inventaire. Ce serait en fait le 4^e inventaire qui est manquant.

	<p>« Quelles sont les autres espèces qui ont été étudiées? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l’instant, on a seulement travaillé sur la martre, mais on a aussi considéré la paruline couronnée, qui elle est plus présente dans les forêts de feuillus. On se questionne à savoir s’il serait possible d’utiliser une aussi petite espèce, si nos bases de données sont exploitables à une échelle aussi petite. • Ailleurs, une analyse multi-espèce a été effectuée, avec cinq espèces différentes. Par contre, lorsqu’on veut insérer cette analyse dans un processus de décision, il est difficile de le faire avec plusieurs espèces, pour combler les besoins de différentes espèces. Il serait toutefois intéressant de faire une analyse avec une espèce complémentaire, aux besoins forestiers différents. • On pourrait à l’avenir énumérer différentes espèces pertinentes. • Il y avait aussi une réflexion à avoir sur la redondance potentielle d’espèces déjà ciblées par d’autres VOIC (p. ex., lynx). Nous avons ciblé la martre parce que ce n’était justement pas redondant. <p>« Dans la recherche que vous avez faite, avez-vous analysé l’influence de la voirie forestière qui risque de morceler les parcelles de forêts? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non. Ce n’est pas que ce n’était pas pertinent, mais il y avait une question de disponibilité des données. Nous n’avions pas de carte de la voirie qui remontait assez loin. • Est-ce qu’une parcelle morcelée de chemins à la même valeur qu’un massif forestier? Ce serait une question à analyser. • Le modèle était déjà assez complexe, mais il y a toujours moyen de le peaufiner en ajoutant des variables, mais plus il devient difficile de l’utiliser. • On a demandé au comité d’experts d’analyser le contenu que nous avons à l’époque, et ce rapport illustre l’approche utilisée pour vérifier le VOIC. Ce dernier sera ensuite révisé et présenté à la TGIRT en tenant compte des conclusions tirées à l’aide des nouveaux outils. <p>« Pour ce qui est de la voirie, la qualité des massifs forestiers résiduels joue sur la population des martres. Peut-être qu’il serait pertinent de réfléchir à la quantité de chemins construits et à l’endroit où ils sont construits selon le type d’habitat que la martre a à traverser. »</p> <p>« L’idée de revoir ce VOIC était de vérifier que nous étions à jour dans notre façon d’aborder cet enjeu. Il faut gérer le territoire avec les meilleures connaissances disponibles. Il y a de nouveaux outils qu’on peut utiliser, et il faut aussi que l’approche soit réaliste et utilisable. »</p> <p>La version de travail et la proposition de version modifiée du VOIC vous sera soumise au minimum deux semaines avec la prochaine TGIRT Commune.</p> <p>État des lieux Guillaume Berger-Richard fait un survol du calendrier.</p>
--	---

	<p>Les VOIC ont été classés en trois étapes; les premiers étaient ceux devant être traités en priorité pour les fournir au BFEC afin de les inclure dans leur modèle.</p> <p>La deuxième étape touchait les VOIC qui avaient une incidence sur le calcul de possibilités forestières et devaient être traités avant l'automne.</p> <p>La troisième étape vise les VOIC qui n'ont pas d'incidence sur le calcul de possibilités forestières et peuvent être traités jusqu'en 2028.</p> <p>L'idée est de finir les VOIC les plus importants avant d'en ouvrir d'autres.</p> <p>Délégation Biodiversité (anciennement AIPL)</p> <p>Robin Besançon vient présenter l'état d'avancement de ses recherches concernant les indicateurs de biodiversité.</p> <p>Accéder à la présentation en cliquant ici</p> <p>Le but de la recherche était d'établir des seuils qui pourraient étoffer les autres VOIC et les appuyer pour orienter les mesures connexes. Elle répond également à un besoin énoncé d'aller chercher une expertise sur la biodiversité. Les constats peuvent permettre d'éclairer le choix dans les aménagements, nous permettant d'être plus ou moins stricts selon le secteur.</p> <p>Aucune analyse des coûts n'est encore disponible, mais ceux-ci ne devraient pas être faramineux, considérant qu'il s'agirait principalement d'une réactualisation.</p> <p>Une délégation AIPL existait avant, qui s'est transformée en Biodiversité puisque les préoccupations qui subsistaient concernaient la biodiversité.</p> <p>La délégation Biodiversité souhaite tester cet outil, mais on entend de savoir les coûts qui y seraient associés.</p> <p><i><u>On propose d'envoyer par courriel l'explication et le coût du projet, lors de la réception d'une offre de service, et de donner deux semaines aux membres pour émettre des préoccupations. S'il n'y a pas de retour dans les deux prochaines semaines, la proposition sera considérée comme adoptée.</u></i></p> <p>Délégation Structure d'âge</p> <p>Les membres de la délégation présentent un résumé des travaux.</p> <p>Deux préoccupations avaient été soulevées</p> <p>La première portait sur le redécoupage des UTA; la délégation était en accord avec le redécoupage d'Étienne Guillemette.</p> <p>Le redécoupage avait été présenté lors de la TLGIRT de Gaspé et avait été rendue disponible aux autres membres.</p> <p>Le deuxième point était en lien avec une demande de l'industrie de pouvoir augmenter le niveau d'altération. La délégation ne se sentait pas outillée pour décider d'augmenter le degré d'altération, et des chiffres du BFEC devraient être fournis. La discussion devrait se poursuivre en septembre.</p> <p>Le seuil de 80 ans est aussi remis en question; la délégation a convenu de se pencher sur l'option d'avoir des tranches d'âge plus précises, mais aucune décision n'a été prise. Les travaux et les discussions sont encore en cours.</p> <p>Délégation Structure interne et bois mort</p> <p>Étienne Guillemette présente un résumé des travaux de la délégation Structure interne.</p> <p>La délégation est composée des mêmes personnes que celle de Composition végétale.</p>
--	---

	<p>Une première rencontre avec Guy Lessard a eu lieu pour dresser le portrait; le contrat est attribué, mais les travaux n'ont pas encore avancé.</p> <p>Rémi Lesmerises présente un résumé des travaux de la délégation Bois mort. Les délégations de Structure interne et Bois mort ont été jumelées. Le contrat a été attribué à Guy Lessard, mais on veut quand même aller chercher quelqu'un de la faune pour assister à l'élaboration, étant donné que le bois mort relève davantage de la faune. On pourrait aller chercher des gens universitaires, notamment des doctorants dans le domaine pour participer aux travaux.</p> <p><u>On propose de jumeler les délégations Bois mort et Structure interne.</u> <u>La proposition est adoptée.</u></p> <p>Délégation Effort d'aménagement Étienne Guillemette indique qu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre, donc rien de nouveau à mentionner.</p> <p><u>Intervention</u> « Peut-on clarifier ce qu'est le VOIC Effort d'aménagement? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce VOIC touche les AIPL, et sera abordé davantage à la TGIRT de novembre. <p>« Les VOIC qui seront présentés par la suite seront ouverts un à la fois? »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant, c'était deux VOIC par TGIRT, mais on met le tout sur pause jusqu'à ce que les principaux soient avancés. À partir de février, nous en ouvrirons deux ou trois par TGIRT, une fois le gros morceau du BFEC passé.
8. Présentation VOIC	<p>Présentation du VOIC Travaux Sylvicoles Accéder à la présentation en cliquant ici Catherine Brunet présente le VOIC. Un atelier sur le VOIC Travaux sylvicoles a lieu.</p> <p>Un courriel résumant le VOIC sera envoyé aux membres lundi, et ces derniers auront deux semaines pour émettre des préoccupations.</p> <p><u>Intervention</u> « Une des seules préoccupations émises sur le sujet dans le passé, c'était la nécessité de ne pas trop disperser les travaux sylvicoles. »</p> <p>« L'importance que ce VOIC peut avoir sur certains organismes est la régénération des peuplements. Par contre, pour les angles morts, on a vu dans les dernières années que ce pourrait être un frein à la fermeture de chemins. »</p>

	<p>« Souvent, dans les travaux forestiers de coupes, il y a des incitatifs financiers à réaliser les chemins. Dans les travaux sylvicoles, il est difficile d'envisager la fermeture de chemin, et ils finissent par se dégrader. Il faudrait réfléchir à une façon de rendre le tout fonctionnel, sans que ce soit un obstacle. »</p> <p>« Enquête sur la capacité opérationnelle : le budget n'a pas été indexé depuis plusieurs années, ce qui a forcé la décroissance des travaux sylvicoles. Un angle mort soulevé est en lien avec la composition; chaque fois qu'on ne traite pas nos superficies, on voit de l'enfeuillage. Pour les entreprises sylvicoles, le libellé manque de flexibilité opérationnelle quand il y a des harmonisations. N'étant pas des OBNL, elles doivent être productive sur le plan opérationnel. En somme, les entreprises ont besoin de plus de flexibilité, de liberté et de budget. »</p> <p>« Pour certaines organisations, l'importance de ce VOIC est faible à moyenne. Si la gestion des andains fait partie du VOIC, dans une optique préplantation, il pourrait être intéressant de les pulvériser pour enrichir le sol. On pourrait revoir notre façon de faire, même si cela engendrerait des coûts. Il serait aussi pertinent d'aligner les travaux dans une optique de changements climatiques. Enfin, il serait pertinent de sensibiliser les jeunes à cet enjeu afin de mettre en valeur la profession. »</p>
9. GGE	<p>Point 29 de la Grille de gestion des écarts – Favoriser l'implantation fermeture</p> <p>Proposition : scinder le point 29 et le remplacer par ceci :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point 29 a) : Fermeture d'un chemin multiusage à construire : « Il est convenu qu'un projet pilote d'une durée d'un an soit mis en place. Le projet pilote vient remplacer la consultation dirigée par l'émission d'un avis comprenant les explications exhaustives, complètes ou sérieuses pour lesquelles il y a une dérogation à la planification. Une présentation des avis sera faite à la fin du projet pilote. À la fin du projet pilote, et à des fins de clarifications, la TGIRT devra se positionner sur le projet pilote, soit par un renouvellement du projet pilote, un abandon ce celui-ci (soit un retour des consultations TGIRT, MMS et Listuguj consultation office), l'intégration officielle du projet pilote dans la grille sous sa forme actuelle ou toutes modifications et autres propositions de la TGIRT » • Point 29 b) : Fermeture d'un chemin multiusage existant (statu quo au point 29 actuel) <p><i><u>Le point est reporté à une autre rencontre.</u></i></p>
10. Varia	<p>Site internet La page, sur le site internet, des VOIC a été mise à jour; on y retrouve les documents de travail, l'historique des modifications, et un classement des VOIC selon leur stade de progression.</p> <p>Certification et harmonisation Chaque début d'année, on regarde les mesures d'harmonisation prises au PAFIO. Pour 2022-2023, il y avait huit mesures d'harmonisation. On doit avoir 100 % de conformité; si on n'y arrive pas, il y a non-conformité et on doit produire un rapport pour s'assurer que cela ne se reproduise pas.</p>

	Stratégie caribou Les membres sont invités à une rencontre spéciale sur le caribou donnée par la Faune, le 5 juin 2024.
11. Sondage	Guillaume Berger-Richard rappelle aux membres de remplir le sondage.
12. Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 16h09.

Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la TGIRT au lien suivant : <https://tgirtgaspesie.com/espace-membre/rencontres/table-commune/>

Tableau de l'ensemble des suivis

Mandats / suivis	Par	Provient de - Date de rencontre
Effectuer une analyse de l'indicateur sur les vieilles forêts en excluant les pôles de conservation lors de la refonte du VOIC	MRNF et TGIRT	2023-01-10 et 2023-09-19 (modifié)
Relancer le comité caribou à la suite du dépôt de la stratégie et proposer de travailler sur le projet du CREG sur une journée Caribou.	TGIRT	2023-06-20
Interpeller le secteur faune du MELCCFP afin de participer à l'atelier sur l'adaptation des forêts aux CC	Annie Malenfant	2023-06-20
Organiser une sortie terrain sur les milieux humides boisés	MRNF et TGIRT	2023-06-20
Partager les présentations et les vidéos des ateliers sur les changements climatiques en les rendant disponibles sur une page du site internet.	TGIRT	2023-09-19
Modifier le suivi structure d'âge en y ajoutant les modifications adoptées	TGIRT	2023-09-19
Des retours individuels sur les préoccupations du PAFIT seront faits et des comptes-rendus seront mis disponibles.	MRNF	2023-09-19
Organiser une rencontre de travail afin de consolider les cibles des différents VOIC à la suite du calcul de possibilité forestière	TGIRT	2023-11-14
Émission d'une recommandation pour le point 29 de la GGE	Comité Voirie	2024-02-13
Présenter un bilan sur la TBE si l'enjeu est soulevé à nouveau / mettre en ligne un ensemble de documentation sur la TBE	TGIRT	2024-02-13
Créer un comité qui préparera le sujet des AIPL afin qu'il soit traité lors d'une TGIRT extraordinaire AIPL	TGIRT	2024-02-13
Vérifier les contraintes liées à la politique de remboursement des frais de déplacement	Steve Bujold	2024-05-28
Faire une consultation courriel concernant l'offre de service sur l'analyse de biodiversité	TGIRT	2024-05-28
Vérifier les préoccupations déposées afin de valider si il y a avait une préoccupation en lien avec les ponceaux	TGIRT et MRNF	2024-05-28